

<http://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1412>

Arrêté du 10 août 2017 relatif aux classes de troisième dites « préparatoires à l'enseignement professionnel



Date de mise en ligne : mardi 12 septembre 2017

- SVT 3PEP - Documents nationaux -

Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

L'arrêté du 10 août 2017 modifie l'arrêté du 2 février 2016 relatif aux classes de troisième dites « préparatoires à l'enseignement professionnel ».

L'**annexe** de cet arrêté précise les **horaires des enseignements applicables** aux élèves des classes de 3ème PEP.